

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 79 (1943)

**Heft:** 42

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Aux institutrices.* — *Ecole primaire et question sociale.* — *Ceux qui quittent.* — *Dans les sections : Echallens.* — GENÈVE : *Société genevoise de travail manuel.* — U. I. G. — *Petite chronique genevoise.* — NEUCHATEL : *Nouvelles diverses.* — *Exposition scolaire permanente.* — INFORMATIONS : *G. R. E. P.* — *Convocation.* — *Bibliographie.* — *Convocations.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : R. J. : *Témoignage d'un instituteur de quartier pauvre.* — JAMES CLAUDE : *La prononciation et l'accentuation de l'allemand.* — HENRI DEVAIN : *Vieilles chansons.* — W. Z. : *Géographie pratique.* — LES LIVRES.

## PARTIE CORPORATIVE

### VAUD

### AUX INSTITUTRICES

N'oubliez pas la réunion du 4 décembre, à 15 h. 30, au Foyer féminin, rue de Bourg (*voir Bulletin du 13 novembre*).

### ÉCOLE PRIMAIRE ET QUESTION SOCIALE (*suite*)<sup>1</sup>

Et l'école, me direz-vous, que vient-elle faire dans cette question ? Elle y est intéressée d'abord. La question sociale, chez l'individu, se joue presque toute jusqu'à 20 ans, c'est-à-dire à l'époque scolaire et post-scolaire. Et puisque l'école risque d'avoir une responsabilité considérable, on pourrait peut-être se demander où elle en est et ce qu'elle fait. Nous allons essayer de le voir.

Outre son travail d'instruction et d'éducation, l'école a une tâche sociale : celle de faire oublier à nos élèves leur « caste ». Les milieux où vivent nos enfants sont extrêmement divers ; leurs mentalités s'opposent. L'école doit être, en petit, le monde où se rencontrent et où collaborent ces différentes mentalités, mais un monde idéal qui essayera de faire oublier au déshérité sa situation inférieure, et qui fera comprendre au privilégié ses devoirs envers des camarades moins favorisés. L'école devrait imprimer dans l'âme des enfants l'image d'un monde socialement bien équilibré ; elle devrait encore, pour cet équilibre social, donner un bel enthousiasme aux élèves, afin qu'ils aspirent, plus tard, à le créer au sein de l'humanité. Ajoutons que l'école est un milieu favorable à la réalisation du but cherché. Elle reste le lieu rêvé où les puissances matérielles et de situation familiale ne peuvent jouer aucun rôle. Seuls l'intelligence, le travail et la bonne volonté déterminent la situation de l'élève dans la classe, et, par sa valeur intellectuelle et morale, le déshérité pourra prétendre aux places d'honneur.

<sup>1</sup> Voir *Educateur* № 41.

Mais, direz-vous, quels sont ces malheureux auxquels vous vous attachez si fort ? Tout le monde est sur le même pied dans ma classe, et personne n'est à plaindre !

Je pense aux pauvres diables dont les souliers sont éculés ou les vêtements en mauvais état et qui, face aux copains, se sentent inférieurs et timides parce qu'ils sont pauvres ; je pense à ceux (ce sont les mêmes) qui sont débiles et malingres parce que mal nourris. Le remède, vous le devinez tous. Or, devant les difficultés financières, on se déclare prêt à tous les sacrifices, à condition qu'ils ne coûtent rien. Je me permets une proposition : que chaque fois qu'un subside sera voté pour l'amélioration de la race bovine, chevaline ou porcine, un même subside soit affecté à l'amélioration de la race humaine ; nous aurions de beaux enfants. Aujourd'hui, l'amélioration de notre race est laissée, pour la plus grande part, aux œuvres de bienfaisance, c'est-à-dire à la charité publique.

Je pense surtout aux souffrances morales qui sont plus graves parce qu'elles laissent des traces plus profondes et durables. — Au début de l'année scolaire, lorsqu'on établit l'état nominatif de sa classe, rappelez-vous ce garçon ou cette fille qui rougissait quand vous le questionniez sur son père ! Son père !... il aimerait bien aussi pouvoir en parler sans avoir honte et se cacher. Je pense encore aux enfants dont les parents ont divorcé ou qui sont remariés et où la nouvelle mère n'est pas une maman. Ici, le remède est plus difficile à trouver car il y faut beaucoup d'amour. (*A suivre*).

R. M.

### CEUX QUI QUITTENT

**A Lausanne.** — Les collègues de Chailly se sont réunis autour de *M<sup>me</sup> Julie Chamot* qui a tenu sa dernière école le 30 octobre. Encore en pleines forces physiquement autant qu'intellectuellement, cette excellente éducatrice n'abandonne pas le rôle qu'elle a si complètement joué dans l'école vaudoise : elle continue et continuera d'éduquer, ce qui est une grande consolation pour tous ceux qui regrettent son départ. En effet, l'Eglise nationale vaudoise a su s'assurer son concours dans le cadre de la « Campagne pour la famille ». Beaucoup de paroisses de notre canton ont déjà sollicité pour cet hiver des causeries de *M<sup>me</sup> Chamot* qu'elle adressera aux mères et aux jeunes filles sur des sujets d'éducation.

Les membres du G.R.E.P. auraient aussi des raisons de s'alarmer puisque *M<sup>me</sup> Chamot* est le bras droit de leur président. Mais nous pouvons les rassurer : elle continuera son activité dans ce groupement. Nous sommes heureux de pouvoir profiter de cette occasion pour la remercier du grand travail qu'elle accomplit et nous associer par nos vœux à la tâche nouvelle qu'elle assume dès maintenant. V. A.

## DANS LES SECTIONS

**Echallens.** — *Assemblée d'automne.* — La section du Talent a tenu son assemblée d'automne samedi 13 novembre, au chef-lieu du district, sous la présidence ordidée de M. Mivelaz, Echallens.

La séance est ouverte par un chant. Le procès-verbal, rédigé par M<sup>me</sup> Luy, Villars-le-Terroir, est lu et adopté. M. Mivelaz souhaite la bienvenue, salue les Vétérans, invite les Juniors à faire partie de la S. P. V., rappelle la mémoire de M<sup>me</sup> Nicod, jeune collègue de Fey, décédée cet été et remet les diplômes de membres honoraires, avec bons vœux de retraite, à M<sup>me</sup> Adèle Viret-Tauxe, Villars-Tiercelin, à M. Charles Jaquet, Bretigny-sur-Morrens, et à M. Jules Brocard, Assens, tous trois ayant accompli toute leur carrière dans le même village.

Puis les comptes, la gymnastique et même la gastronomie donnent lieu à une discussion assez longue, après quoi les participants, venus nombreux malgré le mauvais temps, ont le grand plaisir d'entendre M. Berger, professeur à Morges, parler de l'enseignement du dessin à l'école primaire. Le conférencier fait l'historique de cette branche et, à l'aide d'une abondante collection de modèles et travaux d'élèves, il en poursuit l'évolution jusqu'aux tendances actuelles. En maître expérimenté et auteur de plusieurs manuels, il donne d'excellents conseils pratiques dont chacun pourra faire son profit.

Son exposé est vivement applaudi. Il est suivi d'une brève discussion et des remerciements cordiaux du président.

Enfin, selon la tradition chère au district d'Echallens, presque tout le monde se retrouve dans un autre lieu pour fraterniser plus intimement.

H. P.

---

**GENÈVE SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAIL MANUEL  
ET DE RÉFORMES SCOLAIRES**

**APPEL A NOS COLLÈGUES**

Vous, les vétérans, qui avez blanchi sous le harnais et qui évoquez volontiers l'époque — déjà lointaine... 1888-1903 — où vous enseigniez les travaux manuels ;

Vous, les élèves d'alors, qui avez bénéficié... ou souffert de cet enseignement et qui désirez mettre à profit les expériences passées... sans leurs erreurs ;

Vous, collègues de la campagne et de la banlieue, qui cherchez à occuper les garçons à des travaux non scolaires pendant les séances de couture (à l'exemple de nos collègues de l'école des Crêts, au Petit-Saconnex) ;

Vous, jeunes collègues, qui n'avez reçu qu'une bien modeste initia-

tion manuelle pendant votre stage et qui avez l'intention de vous perfectionner ;

Vous qui désirez construire et améliorer votre matériel d'enseignement ;

Vous qui cherchez à alimenter votre fonds d'école par des ventes ;

Vous qui projetez de créer un « atelier de loisirs » pour les élèves de votre commune ou de votre bâtiment scolaire (à l'instar de nos collègues de Troinex et de l'école des Pervenches, à Carouge) ;

Vous tous enfin, qui vous efforcez de faire travailler vos élèves selon les principes de l'école active et qui voulez pratiquer l'activité manuelle dans votre classe ;

#### **Adhérez à notre groupement !**

(cotisation annuelle Fr. 2.—, compte chèques postaux I. 5032).

Des collègues expérimentés vous feront part, lors de nos assemblées, de leurs recherches et de leurs essais dans le domaine du travail manuel et de l'école active.

De plus nous mettons à votre disposition :

1. Une bibliothèque d'ouvrages didactiques et techniques (celle de la Société suisse de T. M. et de R. S. dont notre association est membre collectif).
2. La collection du *Travail Manuel Scolaire* (seule publication pédagogique suisse consacrée aux travaux manuels).
3. Le matériel suivant : ruchette d'observation (ruchette vitrée), caisses à sable, boîtes Kosmos pour l'enseignement expérimental des sciences (optique, mécanique, électricité).
4. Un atelier itinérant pour le travail du bois (actuellement en activité à Troinex).

Enfin, vous aurez la possibilité de suivre les divers cours que nous organisons chaque hiver : travail du papier et du carton, confection de papiers peints et procédés de décoration, vannerie, modèles réduits, menuiserie, etc.

*Le Comité.*

#### **U. I. G. — PETITE CHRONIQUE GENEVOISE**

\* \* \* Alors que, partout en Suisse, les employeurs, pour parer au renchérissement de la vie, qui atteint maintenant le 50 % (base : chiffres de 1939), accordent des allocations de vie chère à tout leur personnel, selon des normes diverses, l'Etat de Genève refuse d'accorder ces allocations à toute une catégorie de fonctionnaires.

\* \* \* M. Perréard, conseiller d'Etat chargé des finances cantonales, déclare, au nom du gouvernement, que les revendications du personnel de l'Etat sont légitimes mais que, n'ayant pas d'argent, il ne peut y donner suite.

C'est le *non possumus*.

\* \* \* L'Etat de Genève, nous apprennent les journaux, dispose actuellement d'un crédit de 1 250 000 francs destiné aux études pratiques concernant la reconstruction de l'Hôpital cantonal.

\* \* \* L'Etat de Genève a engagé, en 1943, de nombreux nouveaux fonctionnaires (justice et police) et maintient dans certains départements des états-majors importants.

\* \* \* Le Conseil municipal de la ville de Genève vient de voter une allocation d'automne et de nouvelles allocations de vie chère au bénéfice du personnel municipal (allocations variant entre le 41 % et le 5 % du traitement). On prévoit que le personnel des services industriels sera mis au bénéfice d'une mesure semblable.

N. B. Le Conseil municipal de Genève compte une forte minorité socialiste (parti ouvrier et parti socialiste suisse).

\* \* \* Au *Conseil municipal*, la députation radicale vote en faveur d'allocations pour tous.

\* \* \* Lors des élections aux Chambres fédérales, 30 000 citoyens de notre canton se sont abstenus.

M. Perréard serait-il le seul à ne pas vouloir comprendre ?

*Commission de défense de l'U. I. G.*

## NEUCHATEL

### **NOUVELLES DIVERSES**

**Aide aux mobilisés.** — Pour la troisième fois, à l'occasion de Noël, la S.P.N. offrira une modeste allocation à ceux de ses membres qui ont été appelés au service du pays dans le cours de l'année. Un questionnaire leur parviendra sous peu. Il voudront bien le remplir dans le délai imparti, ce qui permettra à notre caissier de déposer son offrande dans le cher petit sabot de la Noël de nos collègues.

**Journée éducative.** — Le projet d'une 13<sup>e</sup> journée éducative qui est prévue pour les 18 et 19 février, à Neuchâtel, vient d'être soumis à notre Comité central, qui a assuré la collaboration et l'appui financier de la S.P.N. à l'organisatrice de cette importante manifestation, M<sup>me</sup> Marguerite Evard, ancien professeur au Locle.

Quatre conférences sont inscrites au programme qui traiteront de plusieurs problèmes éducatifs de l'heure se rapportant notamment au foyer familial, à la préparation professionnelle du père de famille, et à l'enseignement donné aux jeunes filles en neuvième année d'école.

Nous souhaitons que cette nouvelle rencontre d'éducateurs et de parents remporte son succès habituel.

**Fédération.** — Le nouveau statut de l'Eglise neuchâteloise a eu pour conséquence que les pasteurs et ministres neuchâtelois ne font plus partie du personnel de l'Etat. Ce corps ne peut donc plus se rattacher à la Fédération en vertu du règlement qui régit cette dernière.

Depuis sa fondation en 1940, notre Fédération a réussi à couvrir ses dépenses au moyen d'une cotisation de 10 centimes par membre appartenant à chacun des groupements qui s'y rattachent. Son activité s'est sensiblement accrue et a entraîné une augmentation des frais tandis que les recettes vont diminuer à la suite de la démission du corps pastoral. Certains mandataires, ceux du bureau en particulier, en raison du temps qu'exige l'accomplissement de leur tâche, méritent quelque compensation financière. D'autre part, à l'issue de cette guerre, comme ce fut le cas après celle de 1914-1918, le problème des salaires, celui de leur stabilisation surtout, ne se résoudra pas sans de gros efforts de notre part. Aussi est-il sage de constituer dès maintenant des ressources qui permettront à la Fédération de travailler à plein rendement.

Elle avise donc les sociétés affiliées que la cotisation est fixée à raison de 50 centimes par membre, dès cette année.

Le Comité central a pris acte de cette décision.

**Exposition scolaire.** — M. Marc Jaquet, instituteur à Neuchâtel, a été nommé par le Comité central de la S.P.N., membre du bureau de l'Exposition scolaire permanente en remplacement du regretté G. Stroelé, décédé.

**F.I.A.I.** — En date du 6 novembre, le Comité central de la S.P.N. a adressé au Bureau romand une demande en vue d'étudier dès aujourd'hui les voies et moyens propres à remettre sur pied la Fédération internationale des associations d'instituteurs fondée en 1926.

Noblesse oblige. La requête de notre comité rappelle en effet que ce sont les instituteurs suisses réunis en congrès en 1874, à Saint-Imier, qui élaborèrent les premiers statuts d'une « Internationale des Instituteurs ».

Mais, malgré les vœux des Congrès internationaux du Havre (1885) et de Paris (1900), c'est seulement en 1905 qu'apparaît un Bureau international des Instituteurs. Ce bureau sombra pendant la dernière guerre.

L'idée d'un rapprochement entre éducateurs de tous les pays se réveilla en 1919 pour aboutir après de longs pourparlers à la F.I.A.I. que le conflit mondial a réduit au silence.

La Suisse, berceau de cette idée, réussira-t-elle à lui redonner corps ? Nous le souhaitons.

**Pour nos sections.** — Le Comité central convoquera prochainement les présidents de sections en vue d'élaborer avec eux un programme d'activité pour 1944.

Cette initiative nous paraît heureuse et contribuera nous l'espérons à réveiller certaines sections par trop inertes qui se contentent à l'occasion d'une seule réunion par année. C'est un menu un peu maigre. En

dépit des difficultés du moment, il est possible de faire mieux même dans les districts campagnards. Il ne faudrait pas, en particulier, comme l'année dernière, que les conférences officielles servent à justifier la suppression d'une séance de la Pédagogique, sinon elle finira par être la victime d'autres manifestations scolaires ou des cours de perfectionnement, par exemple.

Un plan de travail sortira de l'entretien que le Comité central aura avec les dirigeants de nos sections. Ceux-ci y puiseront un nouveau zèle et y raffermiront leur courage. C'est bien ; mais cela ne suffira pas à ranimer la flamme qui vacille ça et là si le réveil n'atteint pas ces nombreux membres qui, selon plusieurs rapports sur le dernier exercice, semblent reléguer la Pédagogique au dernier plan de leurs préoccupations, elle qui défend cependant leurs intérêts les plus chers. On ne les voit presque jamais aux séances ; leur indifférence fait échouer bien des projets et finit par lasser les comités les mieux intentionnés.

**Nouveau membre.** — Nous saluons avec plaisir l'entrée dans la section du Locle, de M<sup>me</sup> Marcelle Jeanneret, récemment nommée aux Brenets.

J.-ED. M.

### EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE

Les restrictions de chauffage obligent de nouveau cette année la Commission scolaire de Neuchâtel à limiter au strict minimum le nombre des locaux chauffés. Notre exposition se trouve à l'étage sacrifié du collège des Parcs. Malgré cela, notre bibliothècaire continuera à assumer le service des prêts durant l'hiver, mais avec une réduction des heures d'ouverture. A l'avenir, et durant toute la saison froide, l'exposition ne sera ouverte au public que le samedi, de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Prière aux collègues d'en prendre bonne note. Le service par poste sera également assuré comme précédemment, mais les colis en retour doivent être à Neuchâtel le vendredi au plus tard pour que la réexpédition puisse se faire normalement au début de la semaine suivante.

M. M.

### INFORMATIONS G. R. E. P. — CONVOCATION

**Assemblée générale de Neuchâtel.** Samedi 4 décembre 1943, à 14 h. 15. Le local sera indiqué dans le prochain numéro.

#### *Ordre du jour :*

1. a) *Allons-nous vers une école de raison, d'action ou de passion ?*  
Conférence de M. P. Rossello, professeur, directeur adjoint du B. I. E., Genève.
- b) *Une réponse suisse.* William Perret, instituteur, Neuchâtel.
- c) *Discussion et pause.*

2. *Communications :*

- a) M. Richard Reymond, instituteur à Neuchâtel : *Un groupe de jeunes : ses buts.*
- b) M. B. Perrelet, professeur à La Chaux-de-Fonds : *La Société neuchâteloise de travaux manuels.*

3. *Constitution du G. R. E. P. : Buts, statuts, comités, programme d'activité, divers.**Souper en commun.*

(Les décisions s'y rapportant seront prises au cours de l'après-midi.)

**BIBLIOGRAPHIE**

**Briquet d'argent. Histoires de bêtes, histoires d'écoliers**, par M.-L. Reymond. Avec 24 illustrations de Jeanne Lugeon. Editions Spes, Lausanne. 3 fr. 75.

Vers la fin du trimestre, et très particulièrement avant Noël, la maîtresse ou le maître lit volontiers « une histoire » à ses élèves. Je me rappelle que, lorsque je déclarai à un de mes amis, aujourd'hui médecin de campagne, que je serais maître d'école, il me recommanda : Lis leur souvent des histoires ; c'est le meilleur souvenir et le bagage le plus précieux que j'aie emporté de mon temps de collège.

Mais, quand on enseigne depuis trente ans, on a lu beaucoup d'histoires ; et l'on voit parfois approcher avec quelque inquiétude la date fatidique : « Que pourrais-je leur lire cette fois ? » — Voici donc : *Briquet d'argent*. Ces histoires, écrites avec le bonheur d'expression qu'on a goûté dans les ouvrages antérieurs de M<sup>me</sup> M.-L. Reymond, enchanteront les élèves.

Les « histoires de bêtes », délicates sans puérilité, affineront la sensibilité des plus jeunes. Les « histoires d'écoliers », plus graves — elles m'ont rappelé ces livres dont l'action informatrice a été si grande sur toute ma génération : Eric et Saint-Winifred — illustrent, sans tomber dans le genre moralisant, certaines vérités morales essentielles.

Ce volume est l'œuvre d'une femme de cœur et de sens, d'une éducatrice par vocation. On envie ses petits-enfants... Mais tous nos enfants vont pouvoir bénéficier d'un au moins de leurs priviléges : écouter les histoires qu'elle a composées à leur intention.

On n'admirera pas moins les illustrations de Jeanne Lugeon et plus d'une institutrice ou d'un instituteur s'inspirera, gageons-en, de son cabri, de son faisan, de ses poules, de son renard, de Mistigri ou de sa cigogne, réussites parfaites dans un genre difficile ! L. M.

**CONVOCATIONS****VAUD**

**Institutrices** : Samedi 4 décembre, 15 h. 30. Foyer féminin, Lausanne.

**Morges**. — Répétition de gymnastique : Messieurs, vendredi 3 décembre, 16 h. 45.

**GENÈVE**

**U. I. G.** — Commémoration de l'Escalade, vendredi 10 décembre.

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### TÉMOIGNAGE D'UN INSTITUTEUR DE QUARTIER PAUVRE

Dans la revue *La santé de l'homme*, de Lyon, ont paru récemment une série d'articles concernant l'école et l'hygiène. Parmi ceux-ci se trouve un article écrit par un instituteur, M. Julien Carrie, qui donne une idée des difficultés que rencontrent nos collègues français. Nous en donnons ci-dessous quelques extraits.

« Les enfants ont faim. C'est la première constatation que fait un instituteur en ces années terribles 1941-1943. Tout le reste s'efface ou s'estompe devant cette constatation : les enfants n'ont pas assez à manger ! »

» Du moins, nous parlons de ceux que nous avons sous les yeux, dans une classe d'un milieu populaire et pauvre où les salaires des parents ne permettent pas l'approvisionnement au marché noir, où leur origine étrangère, pour la plupart, ne leur assure pas le cousinage à la campagne, où, peut-être aussi, — il faut le dire parce que c'est vrai — quelques parents ne donnent même pas à leur petit la totalité de ce que permet d'obtenir la « carte ».

» Nous dirons ensuite comment l'enfant est vêtu, soigné, logé. Disons d'abord comment il est nourri.

» Le matin, beaucoup viennent à l'école après avoir absorbé un petit déjeuner bien insuffisant, un peu de lait parfois mêlé à je ne sais quelle mixture colorée de brun, un peu de pain, et c'est tout jusqu'à midi, car chez beaucoup, le petit repas de la récréation de 9 heures 30 n'existe plus.

» Le repas de midi dans un pauvre logis du quartier de Gerland, à Lyon, dans une famille de conditions modestes, au cours des hivers 1942 et 1943, c'est quelque chose de navrant ; nos petits nous en ont donné le menu : de la soupe de raves, un morceau de pâté « sans ticket », cette espèce de gélatine qu'osent vendre les charcutiers, gélatine qui emprisonne quelques menus déchets de viande ou même de petits os.

» Le soir, de la soupe, et, si la provision n'est pas épuisée, une pomme de terre que la maman remet précieusement comme une chose rare.

» Et comme les petits frères se trouvent heureux lorsque le grand frère qui travaille et qui a un gros appétit, n'a pas tout mangé le pain !

» Ce tableau n'est pas forcément exact. Dans une classe de 34 enfants, il est vrai pour 12 au moins. Pour 12 autres, il est un peu trop brutal, et pour 10 à peu près, il est inexact. Oui, reconnaissons-le, sur 34 enfants, 10 à peu près mangent à leur faim chez eux.

» Nous avons écrit : chez eux. Car, heureusement, il y a la cantine scolaire.

» Ainsi, le premier fait que nous signalons comme fait dominant, c'est la sous-alimentation.

» Le second fait, c'est l'hygiène défectueuse. Nous entendons limiter ce cri d'alarme à l'hygiène corporelle, mais cependant il faudrait peut-être parler de l'hygiène morale et de l'hygiène intellectuelle qui, pour une bonne part, conditionnent la première.

» Propreté du corps, du vêtement, de l'habitation, il faudrait pouvoir donner le compte rendu précis de toutes les observations faites, mais je ne sais quelle pudeur et quelle tristesse vous prend. Sans doute, à qui n'a pas pénétré dans ces horribles maisons de la rue Victor-Lagrange, de la rue des Verriers, de la rue des Culattes, le tableau exact, la photographie veut-on dire, semblerait arrangée. Pourtant quelle vision terrible. D'abord, il y a une chose que la photographie ne donnerait pas : c'est l'odeur, car dans quelques maisons les cabinets débordent et d'ailleurs on ne le voit pas dans les couloirs sombres, on a seulement le ruisseau sous les pieds. Une chose aussi que l'on ne voit que sur place, ce sont les puces ; elles viennent sur le cahier posé sur la table.

» Revenons aux chiffres. Sur nos 34 garçons, 8 habitent de semblables maisons. Disons que c'est beaucoup. Mais que le souci de la vérité nous fasse louer aussi l'activité, le courage des humbles ménagères chez qui nous avons pu voir un intérieur propre et coquet dans sa pauvreté. Nous en avons compté 18. Oui, il faut le dire, les pauvres savent aussi être propres et soigneux.

.....  
» Nous n'avons parlé que de l'action de l'instituteur et il pourrait sembler que nous négligeons l'école. Mais il nous paraît que l'école vaut ce que vaut l'instituteur. L'école accueillante, elle est l'œuvre de ses maîtres, elle n'est ainsi que parce qu'ils sont humains.

.....  
» Suffit-il de pousser un cri d'alarme ? Non, il faut agir ! Nous connaissons des initiatives heureuses : des instituteurs de la campagne ont accueilli chez eux des enfants de la ville, des écoles rurales ont fait de l'élevage de lapins et de volailles dont les cantines urbaines ont bénéficié. D'autres instituteurs ont donné de l'argent ou même de la nourriture que leur envoient leurs parents de la campagne.

» Certains accueillent à leur table, les jours de congé, de malheureux petits.

» On n'a jamais fait appel en vain aux instituteurs. Ils sont du peuple, ils en connaissent les misères, ils veulent les soulager. Dans l'ensemble, ils participent activement à la croisade contre le malheur des temps. »

Instituteurs, mes frères, voici le témoignage de l'un de nous, mêlé comme nous à la vie des enfants, habité par nos soucis, témoin d'une

détresse qui nous a été épargnée. Au début de cette année, quelques-uns ont peut-être grogné de devoir, dans la difficulté d'une reprise, s'occuper aussi de la collecte du sou et rappeler à leurs élèves l'existence, oubliée pendant les vacances, d'un filleul. Méditons ce texte, tout simple, et faisons ce que nous avons à faire.

R. J.

## LA PRONONCIATION ET L'ACCENTUATION DE L'ALLEMAND<sup>1</sup>

« Personne ne dispute que la langue allemande ne soit une des plus anciennes, des plus riches et des principales de l'Europe. Ceux qui ne peuvent se persuader de cette vérité n'en connaissent ni la valeur, ni la beauté. De là vient qu'ils lui attribuent une rudesse et une dureté qu'elle n'a assurément que dans la bouche de ceux qui ont négligé de la bien apprendre. »

Ce jugement, nous le trouvons dans l'avant-propos d'une grammaire allemande dont la publication remonte à 1754. Heinrich Federer, un grand maître du style, a fait à son tour au sujet de nos trois langues helvétiques un rapprochement qui met en relief de façon particulièrement heureuse la beauté musicale, la richesse d'expression et l'étonnante plasticité de l'idiome germanique. Le français, dit-il en substance, sonne comme un bel orchestre d'instruments à cordes, l'italien est plus voisin du violoncelle et des cuivres sonores ; mais la langue allemande... c'est une musique d'orgues.

Or en pays romand comme en France, l'allemand est volontiers considéré comme un parler aux sons durs, masonnants et rebelles. Cette erreur de taille serait-elle due au fait que nous « négligeons de la bien apprendre » ou serions-nous peut-être inaptes à l'assimilation de ce parler souple et caressant ? Nous pensons qu'il convient plutôt d'en chercher la cause dans l'indifférence, voire l'antipathie congénitale plus ou moins avouée que nous éprouvons à l'endroit de cette langue. Cela étant, il n'est point surprenant que notre prononciation et plus encore notre accentuation de l'allemand soient fort incorrectes.

Nous avons coutume, en pays de langue française, de parler l'allemand sans y mettre l'énergie vocale si propre au Germain. Nous oublions généralement que cet idiome renferme des éléments phonétiques — le son *ich*, le son *ach*, l'*h* aspiré, le coup de glotte — qui, parce qu'étrangers à notre langue maternelle exigent de nous une attention et un effort soutenus. De plus, par indolence ou par ignorance, nous n'observons pas, comme il convient, le rythme très marqué des syllabes toniques, mi-toniques et atones, qui est un des traits saillants de ce parler. Or celui-ci devient un langage fade, imprécis et privé de toute puissance

<sup>1</sup> Par James Claude, professeur à l'Ecole de commerce, Lausanne, 1 vol. 2 fr. 40. Editions du Chandelier, rue Neuve, Bienne.

d'expression, lorsque l'accentuation en est faussée ou, ce qui est plus fréquent, totalement négligée.

Devons-nous inférer de ces constatations que le Suisse romand est incapable de prononcer et d'accentuer comme il faut la langue de Schiller ? Certes pas. Il peut en rendre les sons et les accentuer avec une correction parfaite s'il veut bien assimiler puis observer les lois phonétiques qui les régissent. Remarquons ici que l'étude de ces dernières est sensiblement moins ardue depuis que la radio, le cinéma et le gramophone permettent à chacun de puiser à loisir aux sources de cette langue.

Nous croyons opportun d'observer encore — car d'aucuns ne le savent pas — que la prononciation et l'accentuation de l'allemand ont été fixées et codifiées au début de ce siècle par les germanistes et les représentants les plus autorisés de la scène allemande. Les conclusions auxquelles ils sont arrivés au cours de nombreux congrès ont été exposées par le professeur Theodor Siebs dans son livre « Deutsche Bühnensprache Hochsprache », Verlag von Albert Ahn, Köln. En se plaçant au-dessus du particularisme régional, en se substituant au libre arbitre, ce code officiel des sons allemands a mis un terme aux préférences, aux fantaisies personnelles et partant à toute controverse en la matière.

Dans ces conditions, on en vient à se demander pourquoi nos grammaires et nos programmes d'allemand ne comportent pas, comme c'est le cas pour d'autres langues, une étude approfondie et systématique des sons ainsi que des lois si importantes de l'accentuation. Il y a là certainement un inquiétant déficit qui doit être et qui sera comblé tôt ou tard dans nos écoles. C'est avec l'espoir de contribuer à cet « assainissement » que nous publions un ouvrage sur la prononciation et l'accentuation de l'allemand, à l'intention de tous ceux qui enseignent ou apprennent notre première langue nationale. Une analyse serrée des fautes de prononciation propres au Velche, un exposé des éléments phonétiques essentiels de cet idiome, une étude des lois touchant l'accentuation, des exercices illustrant la théorie, telles sont les grandes divisions de ce travail. Nous osons espérer que maîtres et élèves reconnaîtront en celui-ci un guide sûr, simple et par conséquent utile. JAMES CLAUDE, professeur.

### VIEILLES CHANSONS

J'ai eu l'occasion, cette année, d'entendre à plusieurs reprises un petit chœur mixte — formé de membres du corps enseignant du Jura — que dirige mon ami Paul Flückiger, de Porrentruy. Et chaque occasion nouvelle était pour moi plaisir nouveau. En toute simplicité, ce joyeux groupe interprète des chansons de chez nous, chansons d'amour pour la plupart : l'amour n'est-il pas le principal thème de la chanson populaire ?

Chacun connaît le copieux recueil publié par James Juillerat : *Vieilles chansons du Jura bernois*, et dans lequel sont réunies 80 chansons à une voix. Chacun sait aussi que notre regretté barde jurassien avait harmonisé un certain nombre de ces anciennes mélodies, et qu'il se proposait de poursuivre sa tâche quand la mort vint l'arracher à ses travaux. Cette œuvre si bien commencée allait-elle se terminer là ?

C'eût été grand dommage pour notre Jura, pour ceux, du moins, qui goûtent la douceur de ses vieilles coutumes et la richesse de son folklore. Il n'en fut rien, heureusement. Des disciples du maître brun-trutain se sont mis à la tâche pour continuer l'œuvre commencée. Il faut louer bien haut leur initiative et souhaiter que le succès couronne leurs efforts si souvent ardu et toujours désintéressés.

Notre Jura ne manque pas de musiciens que les connaissances, acquises parfois au cours de longues années de travail opiniâtre, rendent dignes de poursuivre l'œuvre de James Juillerat.

Je pense à toi, d'abord, mon cher Albert Béguelin, dont je connais la trop grande modestie... D'autres travaux, je le sais, t'occupent présentement. Tu rêves à une œuvre grandiose et forte, et qui dépasse par sa conception les frontières, trop proches pour toi, de notre petit pays. Tu ne renies pas, cependant, la chanson de chez nous, et je sais telle de tes compositions pour chœurs d'hommes (sur un texte et une mélodie populaires) qui mériterait d'être chantée partout.

Je pense à vous aussi, Paul Montavon, créateur de si tendres mélodies ; à vous, Papa Sanglard, dont les harmonisations de chansons patoises sont si chaleureusement accueillies partout où on les chante ; à vous encore, Berthold Wuilleumier, vieux Vallonnier, à la veine si heureuse ; à toi enfin, Albert Schluep, dont la musique chorale est le beau souci.

Belle phalange d'artistes, dont nous avons le droit de nous enorgueillir.

Je voudrais, aujourd'hui, y ajouter un nom que j'ai déjà cité en tête de cet article : celui de Paul Flückiger.

Un amateur ! diront certains grincheux.

Qu'est-ce que ça prouve ?

Absence de diplômes officiels veut-il dire absence de talent ?

Est-ce le nombre plus ou moins grand de semestres de conservatoire qui fait le plus ou moins bon musicien ?

Paul Flückiger est musicien, voilà tout. Depuis sa prime jeunesse, il a été attiré par la musique et ses premières compositions firent nos délices d'étudiants, alors que nous nous retrouvions aux séances de « Stella Jurensis ». Nommé instituteur à Monible, où il resta plusieurs années, il profita de son isolement pour se plonger plus avant dans l'étude. De cette période datent, sauf erreur, ses premières publications.

Les institutrices et les instituteurs jurassiens se souviennent sans doute des deux recueils : *Flocons de neige* et *Cloches de Noël*, parus en 1934 et 1935 ? C'était un début prometteur, *Cloches de Noël* surtout<sup>1</sup>. Il y a, en effet, dans cette pimpante brochure, huit chœurs de Noël à trois voix égales dont la richesse mélodique est indiscutable. J'y ai puisé, pour ma part, avec joie, et mes élèves ont été enchantés. (Leurs parents aussi !)

Aujourd'hui, Paul Flückiger est à Porrentruy. Il n'a pas cessé de vouer tous ses loisirs à la musique, s'attachant, lui aussi, à faire revivre la vieille chanson jurassienne. Deux publications récentes en sont la preuve : *Chez nous...*<sup>2</sup> dont le premier fascicule parut l'an dernier tandis que le second vient de sortir de presse. Les journaux jurassiens avaient salué, en son temps, la naissance du premier ; il nous est agréable, aujourd'hui, de souhaiter bonne chance au nouveau venu.

Voyons un peu ce qu'il nous offre :

C'est tout d'abord *En revenant des noces*, dont le refrain est connu de tous les Jurassiens :

« *Oui, j'l'attends, j'l'attends, j'l'attends,*  
*Celui que j'aime,*  
*Que mon cœur aime... »*

et dont l'harmonisation toute simple doit permettre une exécution aisée. *En revenant de Versailles* est une gauloiserie fort heureusement harmonisée tandis que *C'était un jeune dragon* fait plutôt songer à quelque complainte sentimentale. Tout de gaîté est le morceau suivant *Je m'en vais en promenade* où texte et musique concourent à créer une atmosphère d'heureux badinage.

La chanson des *Horlogers* est une charge gentiment moqueuse, alors que *Turlututu* est le type de la véritable chanson populaire où la gai-lardise se borne à un discret sous-entendu. Charmante et coquette, avec ça, elle est bien dans la note de la toute gracieuse Simone Sigal, à qui elle est dédiée.

N'était sa jolie harmonisation, je retrancherais du fascicule la chanson suivante : *M'y promenant à l'ombrage*, dont les paroles rappellent par trop — en plus faible, hélas ! — les textes archi-connus de *Mon père avait cinq cents moutons* et de *Quand j'étais jeune bergère*.

Voici enfin *Quand vous alliez au bois*, dont l'harmonisation plaisante ne le cède en rien aux vers gentiment facétieux.

<sup>1</sup> *Cloches de Noël*, huit chœurs à trois voix. Prix : Fr. 1.50.

<sup>2</sup> *Chez nous...*, deuxième fascicule, huit vieilles chansons pour chœur mixte. Prix : 1 fr.

(En vente chez l'auteur, M. Paul Flückiger, instituteur, Porrentruy.)

Telle qu'elle nous est présentée, la nouvelle brochure de Paul Flückiger est fort agréable. A cause de sa simplicité — qui n'exclut pas la variété — elle doit faire honnête carrière, et les directeurs de chorales mixtes seront heureux, j'en suis convaincu, d'y puiser, pour leur prochain concert, l'une ou l'autre vieille mélodie du terroir dont notre public est toujours friand.

Merci, Paul Flückiger, de ta nouvelle contribution au folklore jurassien et puisse ton dévouement à cette cause qui t'est chère être récompensé comme il le mérite.

HENRI DEVAIN.

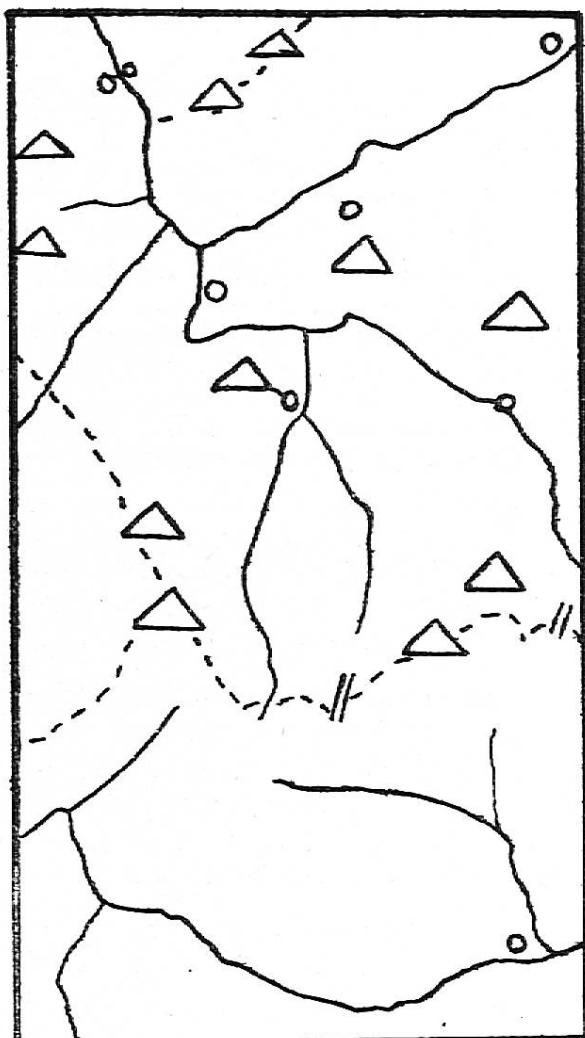
### GÉOGRAPHIE PRATIQUE

**A travers la montagne**, voyages à pied, à bicyclette, en voiture. Je passe en auto de Martigny à Aoste, par le Grand-St Bernard. De Fionnay à Aoste, je peux passer à pied par le col Fenêtre.

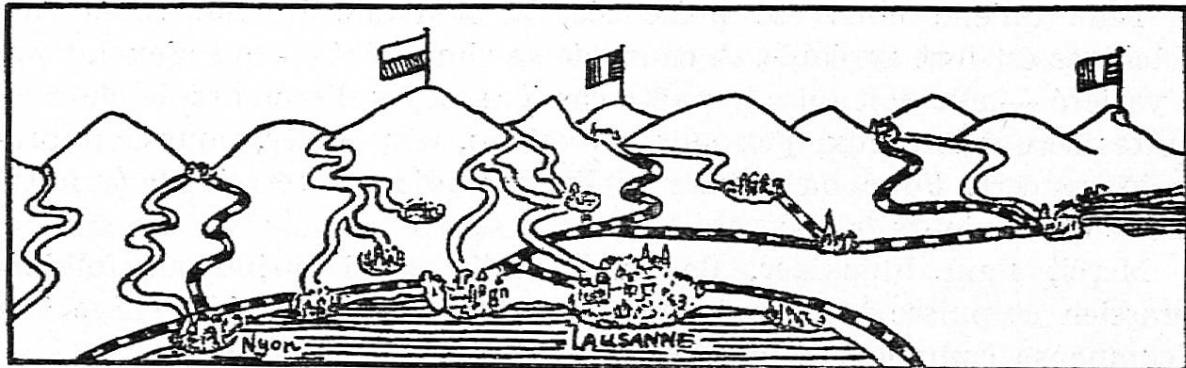
*Exercice*: Je montre et nomme 4 pays ou cantons, 5 vallées, 5 localités et 10 montagnes de mon croquis.

J'indique et montre sur la carte le passage que j'utilise : de Vallorbe à Pontarlier (auto), de Bière au Brassus à pied, de Château-d'Oex au Sépey (auto), d'Aigle à Gsteig à bicyclette, de Charmey à Boltigen à pied, des Avants au val de l'Hongrin, de Gryon au village des Diablerets, de Gsteig à Sion à pied, de Louèche-les-Bains à Kandersteg, de Brienz à Sarnen à bicyclette.

W. Z.



**A travers le Jura** : de Lausanne à la Vallée de Joux, j'utilise en train les chemins de fer Lausanne-Vallorbe et Vallorbe-le Pont-Brassus ; à bicyclette, je peux passer par Cossonay-La Sarraz-Vaulion et le col de Pétra Félix, ou bien par Cossonay-l'Isle, les cols du Molendruz et de



Pétra Félix. En continuant depuis le Pont à travers le Mont Risoux, j'arrive à Mouthe, en France.

Je nomme et montre sur la carte 10 montagnes, 10 localités, 7 routes et 3 voies ferrées qui conduisent au Jura.  
W. Z.

### LES LIVRES

**Renni, chien de guerre**, par Félix Salten, traduction de M. Yersin. Delachaux et Niestlé, éditeurs.

L'auteur de Bambi nous expose dans ce volume le dressage — par la douceur — d'un jeune chien. Comment Renni deviendra chien sanitaire, par quelles aventures il passera ; c'est ce qu'apprendront les lecteurs de cet ouvrage que tous les amis des chiens voudront lire.

**Perri, l'écureuil**, par Félix Salten, traduction de J. Des Gouttes. Delachaux et Niestlé, éditeurs.

L'histoire de Perri n'est pas que celle d'un petit écureuil. Tous les hôtes de la forêt sont tour à tour les acteurs de ce drame : lièvres, hiboux, chevreuils, renards, etc. Il n'est pas jusqu'aux arbres qui, à l'occasion ne sachent se faire entendre, et les petites filles elles-mêmes comprennent le langage des bêtes.

**Giorgio, le petit Tessinois**, par Lisa Tetzner, Librairie Payot.

C'est une histoire qui date du temps où l'on achetait les petits garçons pour en faire des ramoneurs. Poussé par la misère, le père de Giorgio livrera son fils à un trafiquant qui le revendra avec bénéfice à un ramoneur milanais. La vie mouvementée de Giorgio, l'intervention de la bande des « frères noirs » intéresseront tous les jeunes lecteurs.

**Kou-Ma, panthère blanche**, par Th. Waldeck. Traduit de l'anglais par Juliette Bohy. Editions Spes. Lausanne.

Dans la partie la plus reculée de l'arrière pays appartenant à la Guyane anglaise, sur les rives du Haut-Cuyuni, où aucun blanc ne s'était aventuré avant lui, l'explorateur Waldeck ayant entrepris, en 1937-38, une première expédition d'exploration, apprit des indigènes l'existence d'une panthère au pelage entièrement blanc, animal rarissime, particulièrement rusé et féroce et plus redoutable que le jaguar commun.

Le récit vivant de l'explorateur qui décrit par le menu l'existence téméraire du blanc félin, introduit le lecteur de la manière la plus pittoresque, dans la vie intime encore peu connue de la jungle amazonienne.

Un livre vivant comme un film.

TOUTE LA NOUVEAUTÉ  
*Bonnard*  
et Cie. S.A.  
LAUSANNE  
Place St François

## Répandez autour de vous l'idée des Retraites populaires

**Empaillage** de tous les ani-  
maux pour écoles  
Fabrication et vente de  
Chamoisage de peaux  
**Fourrures**  
Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienn 7, ch. d. Pins 15



Connaissez-vous notre craie à écrire suisse?

Nous nous efforçons sans relâche à tenir compte  
de toutes nouvelles exigences; voilà pourquoi notre craie  
vous donnera satisfaction.

Prospectus et échan-  
tillons par le fabricant:

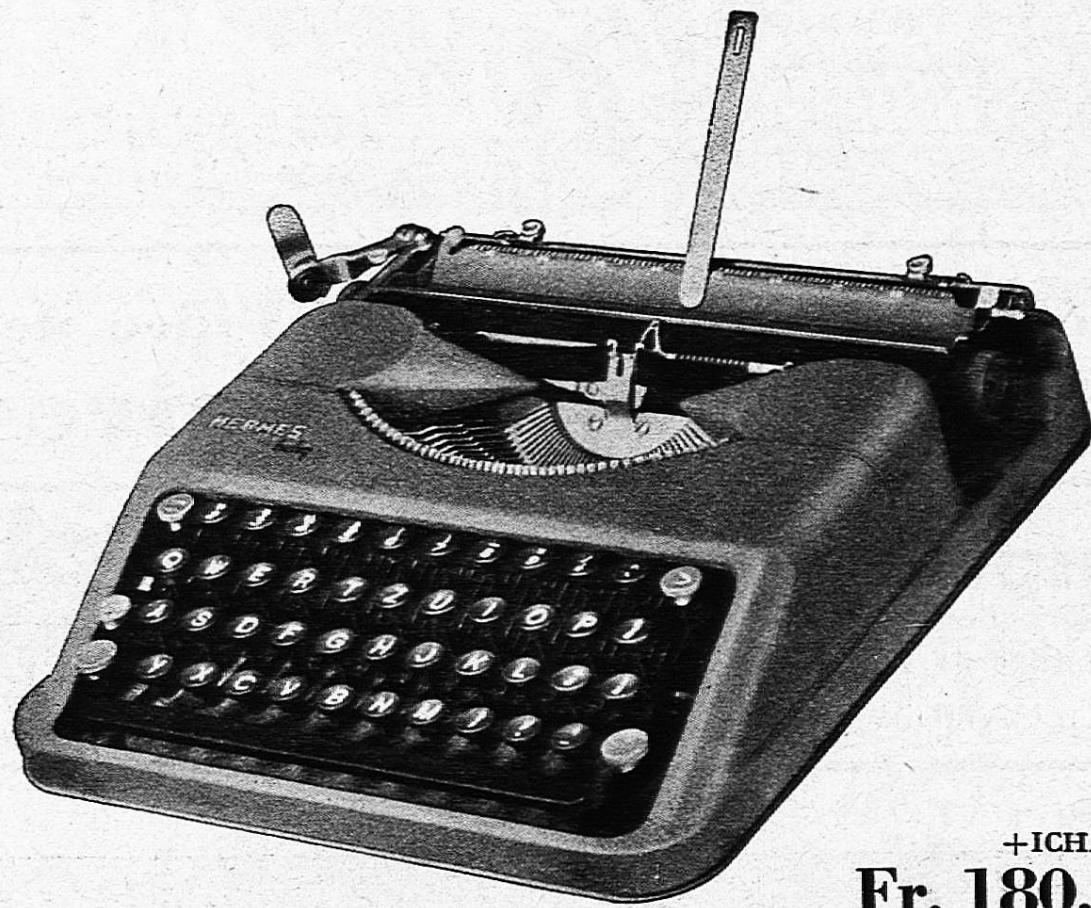
*Pliiss-Staufer*

Oftringen Téléphone 7 35 44

Bibliothèque Nationale suisse  
BERNE

J. A. — Lausanne

“Je ne pourrais plus m'en passer...!”



+ICHA  
**Fr. 180.-**

Poids 3 kg. 750  
Produit Paillard

HERMES  
*Baby*

la petite machine portative

“Je ne pourrais plus m'en passer...!” nous disent de nombreux membres du corps enseignant qui apprécient les multiples services que leur rend quotidiennement l'HERMES BABY.

L M Campiche S A

3, RUE PÉPINET

LAUSANNE

LAUSANNE, 4 décembre 1943

LXXIX<sup>e</sup> année — N° 43

DIEU - HUMANITÉ - PATRIE

# ÉDUCATEUR

ET

## BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE



Rédacteurs responsables:

Educateur: Alb. RUDHARDT, GENÈVE, Pénates, 3 — Bulletin: Ch. GREC, VEVEY, Torrent, 21

Administration et éditeurs responsables:

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, Av. de la Gare, 33. Tél. 3 36 33. Chèques post. II. 6600

Responsable pour la partie des annonces: PUBLICITAS S.A., succursale de LAUSANNE

---

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE: Fr. 9.—; ÉTRANGER: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique



# Hôtel de l'Ours LAUSANNE

recommande ses chambres,  
eau chaude et froide toute  
la semaine.

*Grandes et petites salles  
pour Sociétés.*

PRIX RAISONNABLES



*on ne dit plus  
...je désire un crayon  
on dit: je veux un*

Caran d'Ache



Collectionneurs, demandez le nouveau prix-courant illustré indiquant les prix des timbres de Suisse contre 50 ct. versés au compte de chèques postaux II 1336.

**Ed. S. ESTOPPEY**  
9, PLACE ST-FRANÇOIS, LAUSANNE

Maison de confiance fondée en 1910.

Suis acheteur lots et collections timbres anciens et vieilles lettres.

**Répandez autour de vous l'idée des  
Retraites populaires**